

De Bouche À Oreille

Ouverture de la Maison de Santé
Pluriprofessionnelle !

Construisons ensemble notre ville



Retour sur pellicules



Judi 19 février, les enfants de l'école élémentaire et de l'école maternelle ont pu assister à une animation autour des agrumes : découverte de différentes variétés d'oranges et de clémentines organisée par la société Pomona TerreAzur Normandie. Un menu spécial a été concocté avec au menu tortilla, guacamole, fajitas « maison » et salade verte. Un gros travail pour l'équipe de la cuisine centrale avec la réalisation de 300 fajitas mais récompensé par la joie des enfants qui se sont régalés. Bravo à elle !



Le 24 février, Monsieur le Maire, Hervé Podraza a souhaité présenter le projet immobilier CITIZEN aux habitants de la cité MEYER, en compagnie de Nellie Colombe, 1ère adjointe et Yvette Zozzi, résidente de la cité et conseillère municipale. Ce projet porte sur l'ancien terrain de foot de notre commune et a été initié suite à l'appel à projet de Seine Normandie Agglomération. Des logements, des commerces et une résidence intergénérationnelle sont prévus.



L'édition 2024 des Foulées Andrée Heute par les Lions Triathlon a réuni près de 200 participants le 17 mars dernier. Un grand merci aux bénévoles pour leur présence sur cette manifestation malgré une météo capricieuse.

Bravo à KWA Solutions Bien-Être qui a permis à 3 jeunes en situation de handicap de pouvoir également participer : 1 tour de 5km par jeune porté en joëlette.



Une chasse aux œufs des plus enjouées ! Le 30 mars, Franck Duval et Nellie Colombe, adjoints au maire, et Florence Figueredo, conseillère municipale ont accueilli environ soixante dix enfants pour un moment magique et amusant. Petits et grands ont pu se lancer à la recherche de délicieuses surprises chocolatées dans la Quesvrue et ont pu découvrir des surprises colorées à la mairie. Ce fut l'occasion parfaite de célébrer l'arrivée du printemps, de partager de précieux instants en famille et entre amis, de créer des souvenirs inoubliables.



Retour en images sur le Salon du vin et de la gastronomie, organisé par le Lions Club Vernon, les 8 et 9 mars derniers. Un bilan positif pour cette 20^{ème} édition qui s'est déroulée à la salle du Virolet, avec la venue de 33 exposants et de nombreux visiteurs, tout au long du week-end, dans une ambiance chaleureuse et festive. Les profits serviront à acheter un casque virtuel pour que les enfants malades du CHU de Rouen puissent s'évader dans leur chambre d'hôpital. Félicitations pour cette belle initiative.



Le vendredi 20 mars, les enfants de la classe de Mme Dorizon sont venus déguster de délicieuses crêpes en compagnie des résidents de la Pommeraiie. Un très bon moment de convivialité intergénérationnelle.



Le 2 avril, ouverture complète du Complexe Sportif Léo Lagrange. Construit en 1983, le bâtiment a eu besoin d'un rafraîchissement complet afin d'accueillir au mieux les sportifs et visiteurs du lieu mais également de se mettre en conformité avec les règles en vigueur.



Les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont rendus sur Paris le mardi 2 avril, afin de visiter dans le respect des lieux, deux Institutions de la République. Ils ont pu assister à une séance dans l'hémicycle du Sénat et se rendre à l'Hôtel de Brienne, qui abrite le Ministère des Armées. Ils ont apprécié le privilège de leur voir ouvrir les portes de ces lieux emblématiques et d'être guidés et accompagnés par des personnes proches de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, et de Madame Nicole Duranton, Sénatrice de l'Eure. Un grand merci à eux pour leur grande disponibilité et plus spécialement à Madame Duranton pour son accueil !

Ouverture de la Maison de Santé Plurip



Le chantier de la maison de santé de Saint Marcel a débuté en Janvier 2023 pour 13 mois de travaux. Les professionnels de santé sont maintenant installés afin de vous offrir des soins de qualité dans un environnement chaleureux et accueillant. D'autres arriveront dans les mois à venir. [Pour plus d'informations et pour la prise de rendez-vous : maisondesantesaintmarcel.fr](https://maisondesantesaintmarcel.fr).

Zoom sur le projet 🔍



Les **façades** sont traitées avec des **matériaux naturels** et **intégrés au paysage**. Les panneaux de pierre sèche en rappel à la pierre locale, de l'enduit ton naturel et du bois protégé des intempéries par les avancés en casquette.



L'ensemble du site est paysagé avec des **plantes locales** et faciles d'entretien. Une partie de la **toiture est végétalisée** avec une épaisseur de sedum d'environ 15cm.



Gestion d'eau à la parcelle. L'eau **pluviale issue de la toiture terrasse** et de la voirie est **rejetée dans une noue et un bassin d'infiltration** qui sert d'alimentation aux plantes.



Le parking réservé aux professionnels de santé est pré-équipé pour recevoir des points d'alimentation pour **recharge de véhicules électriques (IRVE)**.



Le projet a été abordé avec une **conception bioclimatique et écologique** permettant d'atteindre des performances énergétiques qui vont au-delà de la réglementation thermique en vigueur.



Une installation de **cinquante quatre panneaux photovoltaïques** est réalisée sur une partie de la toiture permettant l'**autoconsommation** pour les installations électriques, notamment. Des brises soleils orientables permettent la gestion de l'ensoleillement.



La **lumière naturelle** est très présente dans le projet avec au moins deux fenêtres par cabinet, plusieurs puits de lumière au cœur des circulations intérieures et de grands ensembles vitrés dans les parties communes.

Quelques images 



LA MSP - LES CHIFFRES CLÉS

1 900 000

€ HT : estimation du coût global du projet

54

panneaux photovoltaïques sur 105m²

11

lots affectés aux travaux ; merci aux entreprises Bouquet, Joly Etanchéité, AVA, Menuiserie Devilloise, SCAE, Hélio Energie, SOGEP, Bonaud, Avenel, Travaux Publics de Normandie (tous issus de 3 départements : 27, 76 et 78)

24 500

kWh, production estimée / an par les panneaux photovoltaïques (soit 24 500 cycles de machine à laver !). L'électricité produite est utilisée en autoconsommation, le surplus sera injecté dans le réseau ENEDIS et revendu.

0

€ : reste à la charge du contribuable saint-marcellois, les subventions et loyers perçus couvrant l'emprunt souscrit par la commune

180m²

surface du toit végétalisé sur la partie des cabinets médicaux

Ouverture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle



INTERVIEW DES PROFESSIONNELS

La devise de la MSP : Le patient au centre

“ La MSP Villages-Santé de Saint-Marcel est une vitrine et va déclencher des installations ”



Cécile Muszynski, Orthophoniste



Après la crise covid, Cécile Muszynski, orthophoniste, quitte Paris pour retrouver sa région natale. Elle cherche à s'installer en cabinet pluriprofessionnel. Le projet de la MSP à Saint-Marcel la séduit, elle prend la décision de l'intégrer : « Sans ce projet, je ne me serais pas installée à Saint-Marcel ». Cécile s'engage en devenant gérante de la SISA et co-gérante de la SCM MAZI, constituée entre les locataires du bâtiment de la MSP. Après 18 mois de travail acharné et de forte charge administrative, les professionnels de santé partagent un réel enthousiasme à vivre dans un environnement « lumineux et bien insonorisé afin de préserver la confidentialité ».

La MSP Villages-Santé Saint-Marcel est une MSP multisites. Elle regroupe les professionnels installés dans le bâtiment, les 2 pharmacies de Saint-Marcel, 2 ostéopathes, 1 podologue et 1 chirurgien-dentiste. Le système de partage des fichiers patients est mis en place afin de « se décentrer du symptôme et de traiter le patient ». Cela permet de répondre avec plus de facilité à un projet de santé, où chaque acteur médical et paramédical a sa place dans la réflexion du soin adapté au patient pour établir un diagnostic ou un plan thérapeutique pluridisciplinaire.

Pour Cécile, il est primordial de prendre en charge le patient dans son ensemble. Elle travaille avec des enfants porteurs de pathologies envahissantes ; il est donc nécessaire de faciliter les contacts et d'avoir un rapprochement physique avec les autres professionnels de santé. Cela peut se traduire par des Réunions de Concertation Pluriprofessionnelle ou par des rencontres plus informelles. « C'est une richesse pour le patient et pour le professionnel d'avoir tout le monde dans un même lieu ». Grâce à la MSP, Cécile peut faire de l'auto-prescription de soins. Cela soulage le planning, déjà bien chargé des médecins, et elle peut solliciter un conseil médical. « La MSP Villages-Santé de Saint-Marcel est une vitrine et va déclencher des installations ».

professionnelle !

SSIONNELLS DE SANTÉ

nt au coeur de l'équipe de soin



« Une MSP est attractive et facilite l'arrivée de nouveaux médecins »



Dr Jean-Loup Hermil

Docteur Jean-Loup Hermil, retraité, médecin généraliste, ancien directeur du département de médecine générale à l'Université de Rouen, est coordinateur du projet MSP. Selon des études, 70% des futurs médecins généralistes souhaitent s'installer dans des MSP. Ce projet correspondait donc à un besoin. « L'Eure est le département, en France, où il y a le moins de médecins généralistes ». Très vite, l'enthousiasme a pris le pas avec « l'envie des professionnels qui se sont regroupés ». Jean-Loup Hermil les a donc aidés et les a encouragés à travailler en commun.

La prise en charge du patient en MSP a pour but d'offrir des soins plus complets et adaptés, d'être plus efficace et de faciliter le contact de proximité. Les professionnels de santé de la MSP proposeront aux patients un plan personnalisé de soin à leur pathologie, avec une approche biomédicale, psychique et sociale.

Le bâtiment de la MSP appartient à la mairie. Les professionnels de santé sont locataires et paient un loyer. Ils règlent directement les frais de fonctionnement. Les actuels locataires sont très satisfaits de la qualité du bâtiment. « Il est spacieux, lumineux et l'intimité y est préservée ».

« Une MSP est attractive et facilite l'arrivée de nouveaux médecins ». A ce jour, deux médecins généralistes sont installés avec leur patientèle. Une interne-remplaçante va soutenir sa thèse en mai et devrait intégrer la MSP cet été. Cela permettra d'agrandir l'offre de soins proposé par la MSP. « Nous savons que certains habitants seront insatisfaits mais la MSP n'a pas la capacité de prendre toute la patientèle des 6 médecins locaux partis à la retraite, jusqu'en 2023. « L'arrivée de nouveaux médecins dans les futurs mois, le bien-être des professionnels de santé fait de la MSP un succès programmé et non un rêve », avec la bonne entente de l'équipe, dans le respect de la parole de l'autre et de bonnes conditions de travail.

Les projets de Saint-Marcel

De vous à moi



Chères Saint-Marcelloises, Chers Saint-Marcellois,

Le mardi 2 avril dernier a marqué une étape importante pour notre commune. Les deux principaux dossiers qui ont occupé la première partie du mandat en cours se sont en effet soldés concomitamment, avec la réouverture complète du complexe sportif Léo Lagrange d'une part et l'ouverture de la Maison de santé d'autre part.

Le Conseil municipal a défini deux grandes priorités qui nous guideront désormais au cours des prochaines années, à votre service :

- Les écoles, cœur du service public offert aux Saint-Marcellois

La rénovation des écoles, si nécessaire et attendue par les familles et les enseignants, sera engagée. Une première enveloppe de 546 000 € HT y est d'ores et déjà consacrée. Une attention particulière sera accordée à la végétalisation des espaces extérieurs.

- La restructuration et l'entretien des voiries et chemins communaux

Une enveloppe importante sera dédiée à la réfection des axes routiers de notre commune, faisant la part belle aux mobilités douces. Nous souhaitons par ailleurs aménager un sentier piéton et cyclable en bord de Seine.

Pour atteindre ces objectifs, notre commune peut s'appuyer sur un budget assaini et ambitieux. Le budget voté pour l'année 2024 rend ainsi compte des économies de structure réalisées : depuis un an, ce sont déjà 253 000 € de charges annuelles de fonctionnement qui ont été supprimées, au bénéfice de notre capacité à investir pour la qualité de vie à Saint-Marcel.

Hervé PODRAZA, Maire

Conseil Municipal du 10 avril 2024

Le conseil municipal de Saint-Marcel s'est réuni le 10 avril dernier. Parmi les délibérations portées aux voix, les conseillers ont notamment validé les projets suivants :

- o Travaux de réaménagement de l'école Jules Ferry 1 et de végétalisation de sa cour, pour un montant estimé à 546 000 € HT ;
- o Taux des impôts locaux : aucune augmentation en 2024 ;
- o Budget prévisionnel 2024, avec un programme ambitieux de 5,3M€ d'investissements pour l'avenir de la commune.



Quelques nouvelles de la Quesvrue



Le mercredi 20 mars, premier jour du printemps, l'entreprise Paysages Adeline a réalisé à la plantation de 12 arbres fruitiers de grande taille. C'est 4 cerisiers, 4 mirabelliers et 4 pommiers qui viennent compléter et souligner la vocation de verger urbain de ce site !

Cette année 2024 est également l'année d'un changement de paradigme pour la commune et ses équipes avec l'introduction de la gestion différenciée dans cet espace. Ne soyez donc pas surpris d'y voir des herbes folles lors de vos prochaines balades ! Elles sont là pour préserver la biodiversité du site et fournir un habitat à tous les « auxiliaires du jardin ».

De plus, l'association API Mairie 27 a procédé à l'installation de 4 ruches dans les hauteurs de la Quesvrue. A raison d'environ 50 000 abeilles par ruches, ce ne sont pas moins de 200 000 abeilles qui vont désormais butiner et polliniser les arbres fruitiers du parc et des environs. Ce site vivant va continuer sa mutation en accueillant au cours de l'année une jachère fleurie et plein d'autres surprises !



Au total, la commune a investi environ 196 000 € HT depuis 2022 pour l'acquisition, l'aménagement et l'ouverture au public du site de la Quesvrue.

Habiter

Bien vieillir

S'épanouir

Mieux vivre

Grandir

Démocratie

Zoom sur mes assos

APIMAIRIE 27, Le rucher de Saint-Marcel

Un projet de valorisation de l'abeille s'est développé au sein de la commune ces derniers mois, avec la création d'un rucher par l'association APIMAIRIE 27, le rucher de Saint-Marcel.

Projet initié par Sébastien VIDAL et Axel NATIVEL, agents communaux, apiculteurs amateurs passionnés, le projet a conquis la municipalité et M. Franck DUVAL, adjoint au sport et associations qui ont décidé de soutenir l'association, co-présidée par le conseiller municipal, M. Raymond DESHERAUD.

Un rucher associatif

Les principales motivations de l'association sont le développement de la connaissance de l'abeille et de son rôle au sein de la biodiversité mais aussi le partage de ce monde passionnant et complexe avec les adhérents invités à participer aux différentes étapes importantes de la vie d'un rucher.

Au menu, des visites au rucher avec les différents contrôles et suivis du développement des colonies, participation à l'entretien des ruchers et des moyens mis à disposition de l'association et bien sûr les récoltes de miel au printemps et en été, l'aboutissement du travail des apiculteurs associés. Un temps fort où la solidarité et la convivialité sont de rigueur pour manipuler les hausses de miel, désoperculer les cadres et mettre en pot les récoltes.



« La première récolte d'à peine 20 kilos est partie comme des petits pains. Les acheteurs majoritairement Saint-Marcellois, semblent sensibles à cette production ultra-locale. Nous sommes peu nombreux pour le moment, de tout âge et tout horizon et le travail ne manquera pas à la forte saison ! »

Les acteurs de l'association tablent sur une récolte beaucoup plus conséquente sur cette saison 2024 et les bonnes volontés seront les bienvenues !

Et bien plus encore...

L'association ne s'arrête pas là. De nombreux projets de valorisation de l'abeille sont encore dans les cartons. Des interventions de sensibilisation auprès de différents publics, notamment les écoles et tous ceux qui en feraient la demande, forum des associations, marché de Noël et pourquoi pas un festival de l'abeille ! Toutes les bonnes idées participeront de la vie de l'association.

Deux terrains accueillent les ruches de l'association sur la commune et notamment, une présence à proximité directe de la nouvelle zone de la Quesvrue.

« Le public qui empruntera ses sentiers pourra observer, à bonne distance tout de même, le travail chevronné des essaims du matin à la tombée de la nuit »

Souhaitons la bienvenue à l'association APIMAIRIE 27 dont les initiatives portent haut l'ambition de la municipalité de la préservation de biodiversité et de la réintégration de la nature vers l'urbain.

N'hésitez pas à les rejoindre et à suivre les aventures de l'association sur sa page Instagram où de nombreuses photos sont déjà disponibles et régulièrement postées.

Contact : ASSOCIATION APIMAIRIE 27, Le rucher de Saint-Marcel, Maison des associations, 3 rue Jules Ferry 27950 Saint-Marcel. Mail : Apimairie27@gmail.com. Tél. : 06 83 81 11 29.



Saint-Marcel Judo

- Stanley JUPITER : Plusieurs médailles d'or à son effectif depuis le début de la saison... Ce jeune Judoka se révèle être un très bon compétiteur... Sur les traces de sa cousine Maëra SALINES.

Stanley décroche plusieurs médailles cette année, notamment l'or à Pitres, le 18 février dernier (compétition Benjamins) et tout dernièrement à Montfort-sur Risle, 4ème circuit Benjamins, Médaille d'or !!!

Félicitation Stanley

- Maëra SALINES : Championne de Normandie 2024 et Vice Championne de France Minimes 2024 dans sa catégorie des moins de 70kg.

Le Club de Saint-Marcel est fier d'avoir encore une fois une superbe compétitrice. C'est notre 1ère médaille d'argent de France. Seule médaille de la Normandie sur les podiums de coupe de France minimes.

Sur les traces de notre 1ère Compétrice du Club : Perrine SAINT-ETIENNE, Championne de Normandie Séniors (en autre) et actuellement à l'INSEP à Paris.

Le Club de Saint-Marcel regorge de très bons Judokas et Judokates. Un vent de médailles déferle sur notre Club.

Cela ne serait possible sans le soutien, la formation et l'implication de nos professeurs diplômés, Jean-Michel DUCHOSSOY, Benoit DUCHOSSOY et Nicolas HONDERLIK.



AMAPopote

AMAPopote débutera une nouvelle saison début mai, elle se terminera fin octobre. Si vous êtes intéressés par des produits bio et locaux, merci de venir début mai pour adhérer à l'AMAP et établir un contrat avec les producteurs. Permanences : les mardis de 18h à 19h au 9 rue des anciens combattants à St-Marcel.

Comité de Jumelage

Monsieur le Maire a remis la médaille d'or de la ville à Anna-Maria Macelloni le 13 avril dernier. Anna fait partie du Comité de Jumelage de Cerreto Guidi (Italie) et oeuvre activement, depuis plusieurs dizaines d'années, afin de maintenir et de consolider des liens très étroits avec notre commune. La médaille de la ville vient honorer le dévouement sans faille, l'investissement illimité et la fidélité éternelle d'Anna.



Sortir

Retrouvez l'agenda en temps réel
sur notre site internet

Les rendez-vous de la médiathèque

04 mai

Troc aux plantes Cap au Vert !

14h, les mains dans la terre : cultiver la pomme de terre et jardiner sur buttes

15 mai

Krokhistoires

16h, dès 4 ans

16 mai

Papote-café

15h30

18 mai

A vos manettes

11h, un jeu-vidéo coopératif à tester en groupe, guidé par un bibliothécaire à partir de 10 ans

Après-midi jeux de société

14h, en famille ou entre amis venez découvrir les jeux de société de la médiathèque de Saint-Marcel

Atelier philo : Une société sans violence est-elle possible et souhaitable ?

10h30

25 mai

Club de lecture des livres et vous

10h

01 juin

Comment vaincre le stress grâce à la sophrologie ?

10h

05 juin

Krokhistoires

16h, dès 4 ans

06 juin

Papote-café

15h30

08 juin

Lisez, créez, bougez !

10h30, réalisation d'une toise à base de peinture au pochoir et collage de papiers de couleurs, un parcours sportif clôturera la séance, de 3 à 6 ans

Inventons nos vies bas-carbone !

14h, venez découvrir votre empreinte carbone

15 juin

Club de lecture des livres et vous

10h

22 juin

Matinettes au Jardin

11h, lecture avec vos tout-petits de 6 à 36 mois

29 juin

Atelier décoration en épis de blé

14h, réalisation d'une tresse en épi de blés, pour adulte et adolescent

Jeux vidéos

11h, venez testez votre agilité et votre dextérité dans des jeux vidéos autour du sport, dès 8 ans

Sur inscription au 02.32.54.87.10
ou sur biblio.sna27.fr



A retenir

Rencontrez votre maire

Samedi 18 mai de 9h à 12h, à la salle Bourvil

Samedi 15 juin de 9h à 12h, à la Mairie

Permanence sans rendez-vous. Ces dates sont susceptibles d'être reportées si nécessaire.

Elections Européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu entre le 06 et le 09 juin 2024. Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 09 juin 2024.

Tous les mardis

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 18h à 19h, Place des Anciens Combattants

Réunion publique du 22 mai

Une réunion publique se tiendra le mercredi 22 mai à 18h à l'espace Saint-Exupéry. Au programme :

- La présentation du diagnostic de territoire dans le cadre de l'élaboration du PLU ;
- La définition de Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR) sur notre commune

Kool in the dance présente
LE CABARET EXTRAORDINAIRE
Centre Culturel
Guy Gambu
16 juin 2024
15h30
Entrée : 10 euros
Réduction famille nombreuse (sur justificatif)
Gratuit moins de 3 ans
Achat et réservation au : 07.67.02.86.24 ou mail : koolinthedance@gmail.com

LE DRAKKAR présente
VOUS REPRENDREZ BIEN UN PEU DE CLASSIQUE !
par le groupe "Adulte"
Salle Virolet :
Le samedi 15 juin 20 h 30
& dimanche 16 juin 15 h 00
Tarif : 10 € - enfant gratuit
Réservation : 07 67 24 08 30

LE DRAKKAR présente
UN AIR DE FAMILLE
Ce vendredi soir les MENARD se retrouvent pour l'anniversaire de Yoyo, au cours de la soirée, le repas tourne au déballage familial.
Philippe "l'aîné" Henri "le cadet" Betty "la benjamine"
Yoyo "la brin" La mère Danny "la serveuse"
Dimanche 23 juin 18 h 00
Entrée 10 € - (enfants gratuits)
Réservation 07 67 24 08 30
Pièce de Jean Pierre BACRI & Agnès JADUI
Mise en scène : Frédéric RACAMIER

De Bouche à Oreille, Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Marcel
Directeur de la publication : Hervé PODRAZA
Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Florence Figueredo, Léa Jacquinot
Images freepik
Impression : Imprimerie Corlet. Tirage : 2.600 exemplaires, papier recyclé
De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les deux mois dans tous les foyers de la Ville.
Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou mairie@marcel27.fr
Dépôt légal à parution
Reproduction interdite sauf accord de la mairie

Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray

02.32.64.32.50 mairie@marcel27.fr

Encore plus d'infos sur www.saint-marcel27.fr Ville de Saint Marcel 27

Pour contacter la rédaction : communication@marcel27.fr

MAIRE-ADJOINT DE PERMANENCE : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Informations

Pass Jeune 2024/2025

Le conseil municipal a décidé de reconduire le dispositif PASS'JEUNE pour la saison 2024/2025 et comme l'an dernier, il concerne les enfants dès 3 ans (5 auparavant).

Le montant du Pass'Jeune est égal au coût de l'activité et demeure plafonné à 40€, pour bénéficier du Pass, il faut :

- 1 - Etre né entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2021 soit de 3 à 18 ans inclus (fournir une copie lisible du livret de famille pour une première demande) ;
- 2 - Habiter Saint-Marcel au 1er septembre 2024 (au moins l'un des deux parents s'ils sont séparés) - une pièce justificative - de moins d'un an - devra être fournie (taxe d'habitation ou facture d'énergie (eau, électricité)) ;
- 3 - Adhérer pour l'année scolaire 2024-2025 à une association sportive ou culturelle, ou suivre un enseignement musical, ou s'inscrire à toute autre activité de loisirs payante, à Saint-Marcel ou sur le territoire de SNA.
- 4 - Le retrait du Pass'Jeune débute à compter du lundi 10 juin 2024 et se terminera le jeudi 31 octobre 2024.

Le Pass'Jeune est attribué pour une seule activité par personne, par an.

La démarche :

- 1 - A partir du 10 juin 2024 et jusqu'au 31 octobre 2024, vous pourrez adresser vos demandes par téléphone au 02.32.54.90.88 ou de préférence par mail à : associations@marcel27.fr
 - 2 - Un mail récapitulatif (documents à fournir et un formulaire à remplir) vous sera adressé,
 - 3 - Après réception du dossier complet par le service, un mail de confirmation avec les instructions de retrait sera envoyé aux demandeurs,
- Le retrait du PASS'JEUNE se fera aux jours indiqués dans le mail de réponse du service.

En cas d'indisponibilité, un rendez-vous vous sera proposé. **Il est donc impératif de contacter le service par téléphone, au 02.32.54.90.88 pour débiter la démarche ou d'adresser votre**

Le carnet

Naissances

Toutes nos félicitations
aux parents de :
Muhammed AYSU, Chadi
DRIDI, Ambre FILLION

Décès

Toutes nos condoléances
aux familles de :
Christian ETANCELIN, Pascal
LEVE, Odette DUFLOT, Daniel
SERGENT, Clément MENDY, Remy
GRIMAUD

Chères amies, chers amis,

Comme un grand nombre d'entre vous, il nous est pénible de constater que les méthodes déployées par le groupe d'opposition « 100% Saint-Marcel » n'ont pas évolué depuis 2020. Nous aurions apprécié pouvoir nous appuyer sur une opposition constructive, force de proposition. Au lieu de cela, nous ne récoltons que mensonges, critiques stériles et menaces personnelles dirigées contre vos élus et nos agents communaux.

A lire leurs communications intempestives, la MSP aurait coûté plus de 3 millions d'euros... quand notre projet atteint à peine 1 900 000 €. La Quesvrue aurait coûté 400 000 €... quand son aménagement a représenté en réalité un effort d'environ 200 000 €.

A lire leurs saillies outrancières, le Maire lui-même aurait été condamné personnellement par la justice, poursuivi par une association anti-corruption, etc. Tout cela est bien évidemment faux, et l'opposition le sait bien.

Il est du reste croustillant de voir que M. Ferreira et ses amis ne sont jamais plus actifs que lorsque nos projets aboutissent : la réussite de l'ouverture de la maison de santé et du complexe sportif a dû avoir raison de leur patience.

Hervé PODRAZA

Majorité municipale
Horizon Saint-Marcel

Une gestion saine des finances dans cette dernière partie de mandat ?

Chères Saint-Marcelloises, chers Saint-Marcellois,

Lors du conseil municipal du 10 avril, Monsieur le Maire et son équipe se sont félicités d'une gestion saine et équilibrée. Facile à dire quand on emprunte + d'1 million d'euros sur un an, qu'on augmente les impôts et qu'on lance des projets sans garantie de subventions. En parlant d'emprunt, ce sont encore 450.000€ qui sont inscrits au budget cette année : mais pour financer quoi ? Nous considérons que la gestion d'une commune doit être celle d'un bon père (ou d'une bonne mère !) de famille, sans avoir à léser les membres de celle-ci. Les opérations sont souvent lancées sans aucune étude et sans aucune visibilité. À ce propos, nous réclamons depuis 3 ans le coût global de l'opération «Quesvrue» et nous n'obtenons aucune réponse, même en posant des questions en Conseil Municipal devant la presse ! Nous sommes sans doute assez proche des 400.000€ en prenant en compte les différents entretiens menés par des entreprises extérieures. Concernant la maison de santé, certaines réponses ont été données mais les informations au sujet des subventions restent floues alors que la Majorité détient l'ensemble des chiffres. «Manque de transparence, précipitation et absence de vision» aurait dû être le slogan de campagne d'Horizon Saint-Marcel !

Rémi FERREIRA

Groupe d'opposition
100 % Saint-Marcel

Chers (ères) amis (ies),

Le budget a été voté, nous nous sommes abstenus car nous n'avons pas toujours compris où nous allons demain... Des prêts, pas de prêts, des subventions, pas de subventions, le tout n'est vraiment pas clair.

De plus, nous sommes déçus de l'ouverture du Centre Médical. Pas de nouveaux médecins mais peut-être demain, nous sommes dans le flou total !

Finalement, parlons de la tour infernale, le projet d'antenne, la Mairie a perdu la bataille. La décision qui date du 15 février 2024 nous informe que le tribunal administratif de Rouen a décidé d'annuler l'arrêté émis par la Ville pour empêcher l'entreprise TowerCast d'installer une antenne de 59 mètres dans la commune.

Nous n'en avons pas discuté lors du Conseil Municipal du 16 février !

Ce permis au départ a été délivré par le Maire. En finalité, nous avons été condamnés à verser 1 500 € à TowerCast et nous avons déboursé environ 1 700 € de frais d'avocats pour préparer la lecture. Et quid de la responsabilité légale de l'Adjoint en question ? Il y a clairement de l'abus de confiance.

Nous vous invitons vivement de signer la pétition <https://chng.it/gDd54SNxHR>

Pour toute question ou remarque, surtout n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail saintmarcelestavous@gmail.com ou sur notre page <https://www.facebook.com/saintmarcelestavous/>

Amicalement,

Michael BARTON

Groupe d'opposition
Saint-Marcel est à
VOUS

OUVERT À TOUTES & TOUS FOODTRUCK & ANIMATIONS SUR PLACE

FÊTE DU SPORT

COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE

SAMEDI 22 JUIN



FINALE DES DÉFIS SPORTIFS

11H-17H

**DÉFILÉ DES
ASSOCIATIONS 9H30**

FESTIVAL DES ASSOCIATIONS 17H

**FÊTE DE LA
MUSIQUE 19H30**



20
TERRE
DE JEUX
24

**INSCRIPTION SUR PLACE
+ INFOS WWW.SAINT-MARCEL27.FR**